PROCÈS-VERBAL

de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE des 20 et 21 Avril 2019 à PAU (64)



Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré. 3 rue Récamier 75341 PARIS cedex 07

L'an deux mille dix-neuf, le 20 avril à 9 heures, les membres de l'association, se sont réunis à Pau, sur convocation du comité directeur.

L'assemblée est présidée par Madame Véronique MOREIRA, Présidente de l'USEP. Le secrétariat est assuré par Monsieur Jacques GIFFARD, secrétaire général.

La Présidente constate que les membres présents possèdent la majorité des voix, soit 722 671 soit 93,34% des mandats (774 238). Elle constate que l'assemblée est régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions. Puis, le secrétaire général rappelle l'ordre du jour de la présente réunion:

Samedi 20 Avril

9h : Ouverture de l'assemblée générale et interventions

Adoption du PV de l'Assemblée Générale Nationale de Nevers (21 et 22 avril 2018)

Complément oral au rapport moral

Complément oral au rapport d'activité

Rapport financier

Rapport du commissaire aux comptes

Désignation du commissaire aux comptes

Questions à... et questions sur...

Projet de budget 2019

Proposition de tarifs statutaires 2019-2020

Élection complémentaire au collège femme du comité directeur

Proposition de dispositions obligatoires des statuts des comités départementaux

Évolution du périmètre de l'association USEP et Évolution du statut de la licence adulte

Évènement national 2019 : congrès des enfants de l'USEP

Présentation de dossiers

Dimanche 21 Avril

8h30 : Réponses aux questions écrites adressées au comité directeur

Compte-rendu de la rencontre des président-e-s de région

Présentation de dossiers

Remise des médailles d'honneur

Remise du prix Francis Dupont

Interventions

Clôture de l'Assemblée générale

Passage de relais

11560

3, rue Récamier 75007 PARIS

Tél:01 43 58 97 75

www.usep.org

@usepationale

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 - Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de







PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

DETAILS DU VOTE:

Votants: 722 671
Abstentions: 6 456
Nombre de suffrages exprimés: 716 215

POUR:

716 215 soit 100%

CONTRE:

0 soit 0%

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2018 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL 2018

Le présidente Véronique MOREIRA présente le complément oral au rapport moral 2018 publié dans le bulletin spécial AG n°2.

Le directeur national Benoît LASNIER présente le complément oral au rapport d'activité 2018 publié dans le bulletin spécial AG n°2.

DETAILS DU VOTE SUR LE RAPPORT MORAL :

Votants: 712 455
Abstentions: 33 265
Nombre de suffrages exprimés: 679 190

POUR:

671 631 soit 98,89%

CONTRE:

7 559 soit 1,11%

Le rapport moral 2018 est adopté.

RAPPORT FINANCIER 2018

La trésorière nationale Dominique LEBELLE présente le complément oral au rapport financier 2018 publié dans le bulletin spécial AG n°2.

DETAILS DU VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER :

Votants: 722 671
Abstentions: 31 541
Nombre de suffrages exprimés: 691 130

POUR:

685 709 soit 99,22%

CONTRE:

5 421 soit 0,78%

Le rapport financier 2018 est adopté.



ELECTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE DIRECTEUR - COLLEGE FEMMES

Votants: 722 671
Abstentions: 31 687
Nombre de suffrages exprimés: 690 984

Sylvie CRUSSON-PONDEVILLE: 207 151 soit 29,98% Emilie GARRUCHET: 483 833 soit 70,02%

Emilie GARRUCHET est élue au comité directeur national.

DESIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Approuvez-vous la désignation de la Société AUDIT FRANCE (149, rue de Silly – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT - N° d'inscription à la CRCC Versailles : 90090002), représentée par M. Christophe RAMBEAU, comme Commissaire aux Comptes pour un mandat de six (6) ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui examinera les comptes clos au 31 décembre 2024 ?

Votants: 722 671
Abstentions: 0
Nombre de suffrages exprimés: 722 671

POUR: 715 283 soit 98,98% CONTRE: 7 388 soit 1,02%

La Société AUDIT FRANCE (149, rue de Silly – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT - N° d'inscription à la CRCC Versailles : 90090002), représentée par M. Christophe RAMBEAU, est désignée comme Commissaire aux Comptes pour un mandat de six (6) ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui examinera les comptes clos au 31 décembre 2024.

BUDGET 2019 ET TARIFS STATUTAIRES 2019-2020

La trésorière nationale Dominique LEBELLE présente le budget prévisionnel 2019 qui s'élève à 4.146.927,00 € ainsi que la proposition de tarifs statutaires 2019-2020.

		4
	2019-2020	
Affiliation Associations	15,00€	+0%
Licences adultes	11,40€	+ 0 %
Licences Enfants Maternelle Elémentaire	2,49 € 2,83 €	+ 0 % + 0 %





DETAILS DU VOTE SUR LES TARIFS STATUTAIRES 2019-2020 :

Votants: 722 671
Abstentions: 14 652
Nombre de suffrages exprimés: 708 019

POUR: 698 404 soit 98,64%

CONTRE: 9 615 soit 1,36%

La proposition des tarifs statutaires 2019-2020 est adoptée.

DETAILS DU VOTE SUR LE BUDGET 2019 :

Votants: 722 671
Abstentions: 22 256
Nombre de suffrages exprimés: 700 415

POUR: 694 994 soit 99,23%

CONTRE: 5 421 soit 0,77%

Le budget 2019 est adopté.

PROPOSITION DE DISPOSITIONS OBLIGATOIRES DES STATUTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Approuvez-vous la proposition de dispositions obligatoires des statuts des comités départementaux présente dans le bulletin spécial n°2 de l'assemblée générale 2019 ?

Votants: 722 671
Abstentions: 32 279
Nombre de suffrages exprimés: 690 392

POUR: 665 368 soit 96,38%

CONTRE: 25 024 soit 3,62%

La proposition est adoptée.

ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE L'ASSOCIATION USEP

Approuvez-vous les aménagements suivants :

<u>Question 1:</u> La possibilité de créer une association pour un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ou un Regroupement Pédagogique Communal (RPC) ?

Votants: 722 671
Abstentions: 13 415
Nombre de suffrages exprimés: 709 256

POUR: 692 655 soit 97,66% CONTRE: 16 601 soit 2,34%





<u>Question 2 :</u> La possibilité de créer une association pour un groupe scolaire (école élémentaire + école(s) maternelle(s)) ?

Votants: 722 671
Abstentions: 13 415
Nombre de suffrages exprimés: 709 256

POUR: 709 256 soit 100%

CONTRE: 0 soit 0%

<u>Question 3:</u> La possibilité pour une association d'école, après l'accord du comité directeur départemental et pour une durée maximale de deux ans, de délivrer des licences aux enfants et adultes d'écoles voisines non encore affiliées ?

Votants: 722 671
Abstentions: 25 834
Nombre de suffrages exprimés: 696 837

POUR: 574 087 soit 82,38% CONTRE: 122 750 soit 17,62%

Question 4 : Constatant que le modèle de fonctionnement statutaire « une école = une association » n'est pas appliqué systématiquement et que certaines associations regroupent actuellement plusieurs écoles, approuvez-vous l'aménagement suivant : L'obligation de création d'une section de l'association dans chaque école, ces sections d'association ayant vocation à devenir des associations USEP d'école à part entière à moyen terme avec l'accompagnement du comité directeur départemental ?

Votants: 722 671
Abstentions: 91 225
Nombre de suffrages exprimés: 631 446

POUR: 380 918 soit 60,32% CONTRE: 250 528 soit 39,68%

ÉVOLUTION DU STATUT DE LA LICENCE ADULTE

<u>Question 1 :</u> En complément de la proposition de licence adulte animateur ouverte à tous, souhaitezvous la mise en place d'une proposition de licence adulte accompagnateur à tarif préférentiel* à destination des parents et des amis de l'école publique ?

Votants: 722 671
Abstentions: 55 512
Nombre de suffrages exprimés: 667 159

POUR: 417 609 soit 62,60% CONTRE: 249 550 soit 37,40%

^{*} Les propositions de tarifs statutaires sont examinées et votées chaque année en assemblée générale. Si l'AG 2019 approuvait la mise en place de la licence adulte accompagnateur, la





proposition de tarif statutaire 2020-2021 pour la licence accompagnateur soumise au vote de l'AG 2020 pourrait être de 6€ pour la part nationale Ligue-USEP, au lieu de 11,40€ en 2018-2019.

Question 2 : Souhaitez-vous que la prise d'une licence adulte animateur autorise une pratique occasionnelle d'activités physiques et sportives en plus et en dehors des temps de formation ?

Votants: 722 671 Abstentions: 44 644 Nombre de suffrages exprimés: 678 027

POUR: 556 390 soit 82,06% CONTRE: 121 637 soit 17,94%

<u>Question 3 :</u> Mandatez-vous le comité directeur national afin qu'il engage des négociations avec le centre confédéral pour que la prise d'une licence adulte animateur autorise une pratique occasionnelle d'activités physiques et sportives en plus et en dehors des temps de formation ?

Votants: 722 671
Abstentions: 74 834
Nombre de suffrages exprimés: 647 837

POUR: 597 583 soit 92,24% CONTRE: 50 254 soit 7,76%

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX A LA COMMISSION ANS-CNDS

Un tirage au sort est organisé. Pour les comités départementaux, la Haute-Marne (62) et les Pyrénées-Atlantiques (64) sont désignés. En cas de refus de participer à cette commission de la part de ces comités, le Puy-de-Dôme (63) et le Tarn-et-Garonne (82) seront sollicités. Pour les comités régionaux, la Bourgogne – Franche-Comté et l'Occitanie sont désignés. En cas de refus de participer à cette commission de la part de ces comités, les régions Grand Est et lle de France seront sollicitées.

MEDAILLES D'HONNEUR DE L'USEP

Six médailles d'honneur de l'USEP sont remises :

n°25 : Sabine JAVELAUD-BANNWARTH

- n°26 : Christian BOUTRON

- n°27 : Jacqueline MOREL

n°28 : Michel LACROIXn°29 : Sandrine MONTES

n°30 : Dominique GABARROCHE

La Présidente,

Véronique MOREIRA





Assemblée Générale 20 et 21 avril 2019 à Pau

Comités présents

01	PRÉSENT				tementaux
	PRESENT	35	PRÉSENT	70	PRÉSENT
02	PRÉSENT	36	PRÉSENT	71	PRÉSENT
03	PRÉSENT	37	PRÉSENT	72	PRÉSENT
04	PRÉSENT	38	PRÉSENT	73	PRÉSENT
05	PRÉSENT	39	EXCUSÉ	74	PRÉSENT
06	EXCUSÉ	40	PRÉSENT	75	PRÉSENT
07	PRÉSENT	41	PRÉSENT	76	PRÉSENT
08	EXCUSÉ	42	PRÉSENT	77	PRÉSENT
09	PRÉSENT	43	EXCUSÉ	78	PRÉSENT
10	EXCUSÉ	44	PRÉSENT	79	PRÉSENT
11	PRÉSENT	45	PRÉSENT	80	PRÉSENT
12	PRÉSENT	46	PRÉSENT	81	PRÉSENT
13	PRÉSENT	47	PRÉSENT	82	PRÉSENT
14	PRÉSENT	48	PRÉSENT	83	PRÉSENT
15	EXCUSÉ	49	PRÉSENT	84	PRÉSENT
16	PRÉSENT	50	PRÉSENT	85	PRÉSENT
17	PRÉSENT	51	PRÉSENT	86	PRÉSENT
18	PRÉSENT	52	PRÉSENT	87	PRÉSENT
19	PRÉSENT	53	PRÉSENT	88	PRÉSENT
2A	PRÉSENT	54	EXCUSÉ	89	PRÉSENT
2B	PRÉSENT	55	PRÉSENT	90	EXCUSÉ
21	PRÉSENT	56	PRÉSENT	91	PRÉSENT
22	PRÉSENT	57	PRÉSENT	92	PRÉSENT
23	PRÉSENT	58	PRÉSENT	93	PRÉSENT
24	PRÉSENT	59	PRÉSENT	94	PRÉSENT
25	PRÉSENT	60	PRÉSENT	95	EXCUSÉ
26	PRÉSENT	61	PRÉSENT	971	PRÉSENT
27	EXCUSÉ	62	PRÉSENT	972	PRÉSENT
28	PRÉSENT	63	PRÉSENT	973	PRÉSENT
29	PRÉSENT	64	PRÉSENT	974	PRÉSENT
30	PRÉSENT	65	PRÉSENT	976	PRÉSENT
31	PRÉSENT	66	PRÉSENT	987	PRÉSENT
32	PRÉSENT	67	PRÉSENT	988	PRÉSENT
33	PRÉSENT	68	PRÉSENT		
34	PRÉSENT	69	PRÉSENT		